

**Comité de créneau IPIMM**  
**Résolution électronique**

À la suite de la première rencontre du Comité tenue le 14 et le 29 juillet 2015  
Signatures électroniques

**Objet : Adoption des frais de participation au créneau**

**Description :**

Dans le contexte actuel de restriction budgétaire, les créneaux ACCORD sont tous à la recherche de financement alternatif. Il en va de même pour le créneau IPIMM.

Suivant la recommandation du Ministère et la pratique courante au sein du réseau des créneaux ACCORD, les membres désirent instaurer immédiatement des « *frais de participation au créneau* » de l'ordre de 2% des dépenses admissibles.

Ainsi, pour favoriser la pérennité de fonctionnement du Créneau ACCORD IPIMM, tous les projets soutenus par le programme PADS à partir du 29 juillet 2015 se verront facturer, à la fin du projet, des frais de participation au créneau de l'ordre de 2% du total des dépenses admissibles finales, ceci indépendamment de l'implication du Directeur de créneau.

Ces frais sont non finançables par le PADS.

**Les considérants :**

- **Considérant** la nécessité de recourir à du financement alternatif pour assurer la pérennité de fonctionnement du créneau;
- **Considérant** la suggestion du Ministère et du Directeur de créneau;
- **Considérant** que ce genre de frais est une pratique déjà reconnue au sein du réseau;
- **Considérant** que la majorité des créneaux instaureront un système de perception de frais au cours de l'année;

**La résolution :**

Par la présente résolution, le Comité de Créneau IPIMM approuve l'instauration immédiate en date du 29 juillet 2015 de *frais de participation au créneau* de l'ordre de 2% des dépenses finales admissibles à être facturés à tous les projets soutenus par le programme PADS.

Ces frais seront chargés au prorata des dépenses admissibles de chacun des participants à l'intérieur du projet.

L'instauration de ce nouvel outil de financement pour le créneau sera annoncée à tous les partenaires et aux participants potentiels aux projets. Une procédure sera élaborée pour sa perception et diffusée sur le site web de l'organsiation.

**Les signatures**

M. Denis Blouin, Président \_\_\_\_\_

M. Gilles Côté \_\_\_\_\_

M. Stéphane Gauthier \_\_\_\_\_

M. Rock Néron \_\_\_\_\_

M. Richard Lapierre \_\_\_\_\_